

# Nos Engagements RSE

CHARTRE 2024

ARCH.DESIGN

Capital Fund Management, Paris

NOTRE PROMESSE

**Nous nous engageons à  
ancrer chaque jour un  
peu plus notre stratégie  
RSE dans notre ADN.**

## SOMMAIRE

### 05 Edito

### 06 Certifications

- Ecovadis
- Global Compact

### 08 Pilier Environnemental

- Quelques chiffres
- Amélioration de l'efficacité énergétique
- Recyclage des déchets
- Pour aller plus loin...
- Revalorisation de notre mobilier
- Mieux consommer
- Se déplacer avec bon sens
- Contribuer à l'écosystème
- Choix des partenaires

### 20 Pilier Social

- Nos Valeurs
- Politique de reconnaissance
- Alimentation équilibrée
- Objectifs professionnels
- Certification Great Place To Work®
- S'engager financièrement



# Edito

Chez ARCH.DESIGN, nous sommes convaincus qu'il ne faut pas attendre d'être contraints pour faire bouger les lignes. Nous pensons que chacun peut contribuer à son échelle à faire évoluer positivement la société.

C'est dans cette dynamique que ARCH.DESIGN s'engage dans une démarche volontariste, à ancrer chaque jour un peu plus sa stratégie RSE dans son ADN, tant sur le plan environnemental que social, estimant que les performances environnementales, sociales et éthiques sont désormais un facteur clé de succès pour tous les « smart business ».

*Stephane Pica*  
Directeur & Co-Founder

# Certifications

ecovadis

Faire un état des lieux pour se fixer des objectifs :

ARCH.DESIGN a décidé de se faire évaluer par un organisme extérieur, mondialement reconnu et a été médaillé **Silver 2023 Ecovadis Sustainability Rating**.

Nous pouvons maintenant écrire notre feuille de route.

L'analyse précise d'Ecovadis et les outils mis à notre disposition pour comprendre notre performance nous permettront de progresser et d'effectuer un suivi dans le temps.



Il est de la responsabilité de tous les collaborateurs de connaître et de respecter pleinement les lois et réglementations applicables, ainsi que les diverses politiques et directives établies par ARCH.DESIGN dans ses divers domaines d'activité. Tous les collaborateurs sont tenus de s'informer des dispositions en vigueur chez ARCH.DESIGN concernant leur domaine de responsabilité, de les respecter et de consulter, en cas de doute ou de besoin, les services compétents pour obtenir les informations nécessaires.

En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, ARCH.DESIGN s'engage à respecter et faire appliquer les 10 principes d'engagement suivants :

## DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

## NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

## ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les PDV.



## Pilier Environnemental

Deux principaux axes dans notre feuille de route :

### INTERNE

Parce que chacun a son rôle à jouer, ARCH.DESIGN souhaite maîtriser son impact carbone émanant de ses propres espaces de travail et stockage, mais également des trajets réalisés par les collaborateurs à tous les niveaux de l'entreprise : rdv commerciaux, suivi des chantiers, etc.

### EXTERNE

Notre mission auprès de nos clients ne s'arrête pas aux enjeux liés à l'évolution des modes de travail ou à accompagner le changement.

Nous pensons chez ARCH.DESIGN que nous avons un devoir de conseil afin de les aider à créer des environnements de travail qui auront un impact positif sur la productivité et le bien-être des collaborateurs mais qui n'auront pas un impact environnemental négatif.

Nous sommes là pour encourager, proposer systématiquement des alternatives plus écoresponsables.

< Nous intégrons des murs végétaux sur certains de nos projets, soulignant notre engagement RSE non seulement pour nous, mais aussi pour nos clients.



## Pilier Environnemental

### QUELQUES CHIFFRES

L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Il a été adopté par 196 Parties lors de la COP 21, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, France, le 12 décembre 2015. Il est entré en vigueur le 4 novembre 2016.

Son objectif primordial est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. »

Cependant, ces dernières années, les dirigeants mondiaux ont souligné la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C d'ici la fin de ce siècle.

En effet, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU (GIEC) indique que le franchissement du seuil de 1,5°C risque de déclencher des impacts beaucoup plus graves sur les changements climatiques, notamment des sécheresses, des vagues de chaleur et des précipitations plus fréquentes et plus graves.

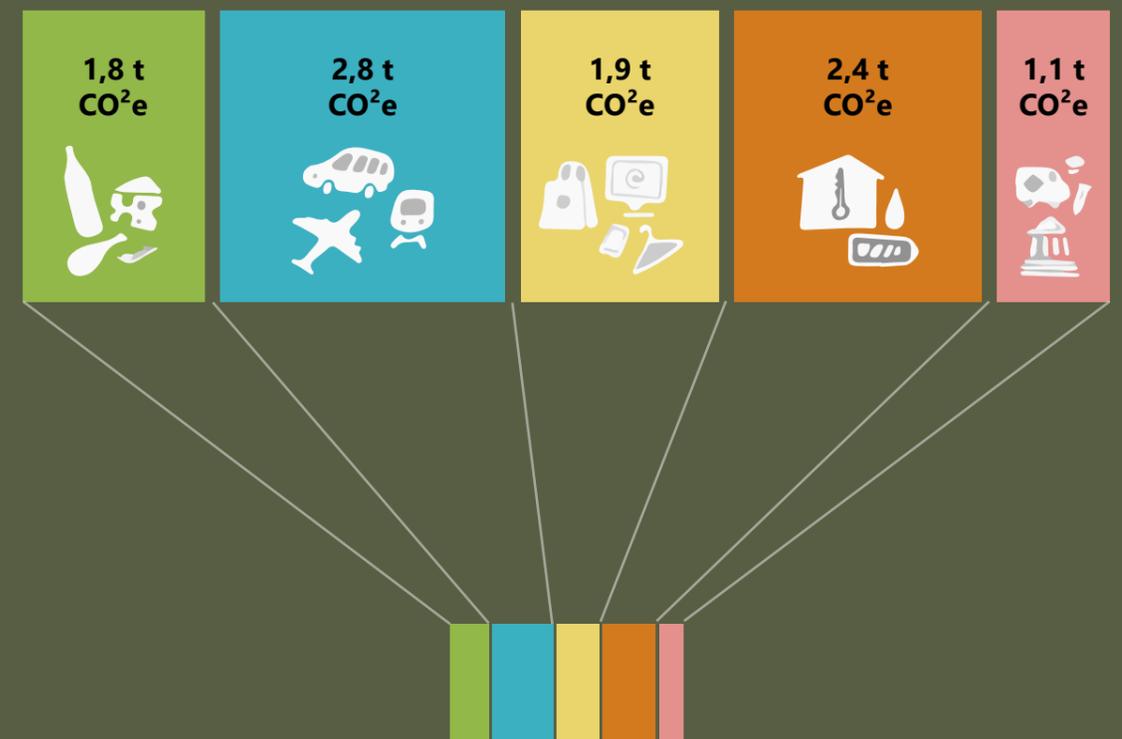
**POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE À 1,5°C, LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DOIVENT CULMINER AVANT 2025 AU PLUS TARD ET DIMINUER DE 43% D'ICI 2030.**

Aujourd'hui, en moyenne, l'empreinte carbone d'un Français est de 10t CO<sub>2</sub>eq / an. Les instances s'accordent sur le fait que cette empreinte doit passer à 2t CO<sub>2</sub>eq/an.

Nous avons tous notre rôle à jouer.

Sources : *Kit inventons nos vies bas carbone* (Fév. 2021), *Rapport sur l'état de l'environnement en France* (Déc. 2020) >

Empreinte carbone moyenne en France  
**10 TONNES DE CO<sub>2</sub>E/AN/PERS.**



÷2% d'ici 2030

**Objectif d'ici 2050 : <2t CO<sub>2</sub>e**



## Pilier Environnemental

### UNE AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE DE NOS LOCAUX

L'éclairage inutile :  
Dix minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage continu au bout de 1 an.

**Un degré, ce n'est pas rien !**  
Passer de 23°C à 22°C représente 7% de consommation énergétique en moins !

C'est pour cela que nous avons équipé tous nos sites de technologie permettant de contrôler notre consommation électrique (programmation plages horaires de travail pour la température, détecteur de présence sur les luminaires ...) et que nous sensibilisons nos collaborateurs aux bonnes pratiques énergétiques pour optimiser l'exploitation de nos sites.

Nous avons fait le choix de souscrire une offre d'énergie verte pour une partie de nos locaux.

### Pourquoi choisir l'électricité verte ?

Pour favoriser une énergie moins polluante issue de ressources renouvelables :  
En optant pour une électricité verte, nous choisissons de consommer des énergies peu émettrices de CO<sub>2</sub>, issues de ressources inépuisables. Ainsi, nous faisons un geste en faveur de l'environnement et agissons contre le réchauffement climatique.

Pour participer au développement de la production d'énergies renouvelable :  
En effet, une demande croissante de souscription en électricité verte permet de produire davantage d'énergie renouvelable, via les Garanties d'Origine. Ainsi, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français augmente et fait diminuer la part d'énergie fossile.

Ce choix individuel a donc un impact positif plus global qui s'inscrit dans les enjeux de la transition énergétique de la France :

---

**COUVRIR 23% DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE NATIONALE GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2020 ET 32% D'ICI 2030.**

---



## Pilier Environnemental

### RECYCLAGE DES DÉCHETS

Nous rappelons régulièrement l'importance de bien trier nos déchets aux équipes et d'appliquer le protocole de tri mis en place par la Mairie de Paris par exemple, à l'origine du tri de 100% de nos déchets de nos locaux.

Sur nos autres sites, des bennes de tri sont mises à disposition, régulièrement confiées à des éco-organismes en vue de leur valorisation ou de leur recyclage.



### POUR ALLER PLUS LOIN...

Le secteur du bâtiment génère environ 46 millions de tonnes de déchets par an, dont plus de 85 % provient des travaux de déconstruction et de réhabilitation.

Le taux de valorisation matière est de 67 %, tous déchets confondus, avec une forte augmentation attendue avec la mise en place de la REP Bâtiment en 2023. C'est pour cela que nous proposons à nos clients de revaloriser les déchets produits sur leur projet.

### REVALORISATION DE NOTRE MOBILIER

ARCH.DESIGN est adhérent Valdelia pour assurer une meilleure fin de vie au mobilier. Accélérateur de seconde vie, cet éco-organisme propose une solution complète de collecte, recyclage et réutilisation de tous les mobiliers professionnels usagés.

Total collecté **26,2 tonnes**  
dont **93% valorisés**



### MIEUX CONSOMMER

Des solutions alternatives à l'achat sont proposées à nos clients comme la location de mobilier. Nous avons également une offre de mobilier de seconde main.



### SE DÉPLACER AVEC BON SENS

Nous avons fait le choix d'implanter une partie de nos bureaux dans un secteur très bien desservi par les transports en commun. Cette localisation très centrale nous permet de réaliser un grand nombre de déplacements en vélo, trottinette, transports en commun ou même à pied. Des titres de transports sont à disposition des collaborateurs dans tous nos bureaux.

En parallèle, notre parc de véhicule est en transformation depuis 5 ans : plus d'un tiers de notre parc automobile est composé aujourd'hui de véhicules propres.

**579 188 km**  
réalisés en véhicule propre



## Pilier Environnemental

### CONTRIBUER À L'ÉCOSYSTÈME

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans notre écosystème, du fait de leur mission principale qu'est la pollinisation. Sans abeille, pas de plante ! Il existe 1 000 espèces différentes d'abeilles sauvages en France et 20 000 à travers le monde. Elles ont permis l'évolution des plantes à fleurs et en ont garanti la survie.

Menacées de disparition, nous avons décidé, en collaboration avec un apiculteur, d'installer trois ruches dans nos locaux en banlieue.





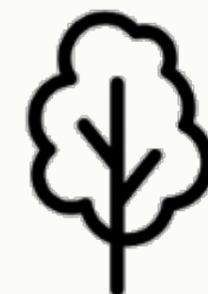
## Pilier Environnemental

### CHOIX DES PARTENAIRES

ARCH.DESIGN sélectionne avec beaucoup d'attention ses partenaires. Nous effectuons chaque année une évaluation de nos partenaires, incluant des critères environnementaux et RSE.

Nous privilégions les partenaires ayant en place des politiques RSE et des engagements environnementaux comme par exemple BLABLACUBE qui a mis en place un programme de compensation carbone et qui plante avec l'aide de MyTree, un arbre à chaque cabine qui leur est achetée sur leur projet.

Être force de proposition : accompagner, éduquer, aider à changer les comportements. Nous proposons à nos clients des alternatives écoresponsables comme par exemple l'utilisation de moquette de seconde main qui permettent un gain carbone très important tout en créant des heures de travail de réinsertion. Ces moquettes sont triées, nettoyées avec des process écologiques et remises sur le marché. La qualité de ces produits de seconde main a conquis un grand nombre de nos clients.





## Pilier Social

Chez ARCH.DESIGN, nous avons à cœur de défendre des valeurs fondamentales dans notre quotidien au travail. Ces valeurs sont inscrites dans l'ADN de notre entreprise, et ce sont nos collaborateurs qui les portent et les font vivre.

Nos valeurs fondamentales nous permettent de mettre en œuvre un management de la RSE.



### INTÉGRITÉ

Nous devons être dignes de la confiance que nous accordent nos clients, fournisseurs et collaborateurs.



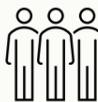
### ENGAGEMENT

Nos actions reflètent nos promesses pour rendre l'expérience client unique.



### INNOVATION

Nous encourageons la prise d'initiative et la créativité de chacun.



### ESPRIT D'ÉQUIPE

Nous travaillons ensemble pour un objectif commun et adoptons une attitude positive.



### POLITIQUE DE RECONNAISSANCE

Chez ARCH.DESIGN, nous pensons que le succès et la croissance de notre entreprise sont le fruit du travail de chacun.

Au-delà d'être une source de motivation supplémentaire, permettre à nos collaborateurs de percevoir une rémunération sur les résultats du groupe est une façon gratifiante de leur rappeler qu'ils sont le moteur de l'entreprise. C'est pour cela qu'un plan d'intéressement a été voté et mis en place en plus d'une politique d'intéressement personnel.

La prime de partage de la valeur (PPV) a également été mise en place.



## Pilier Social

### ALIMENTATION ÉQUILBRÉE

Chaque semaine, une corbeille de fruits est mise à disposition dans tous nos locaux. Permettre à tous d'avoir accès à une alimentation équilibrée nous paraît primordial.



En collaboration avec un commerçant à proximité de nos locaux, nous mettons à disposition chaque semaine et gratuitement pour nos collaborateurs un panier anti-gaspi. Chacun peut piocher dedans les produits qui l'intéresse.

### AIDER CHACUN À ATTEINDRE SES OBJECTIFS DE VIE PROFESSIONNELS

Un plan de formation et d'épanouissement personnel professionnel a été mis en place.

Il nous paraît important que chaque collaborateur puisse avoir une vision et une visibilité sur son avenir professionnel. Nous souhaitons que chacun puisse challenger nos process en se formant et en apportant à l'entreprise de nouvelles compétences.

Notre activité nous demande d'innover constamment et nous devons nous adapter sans cesse afin de répondre toujours mieux aux besoins de nos clients. Chacun doit être armé des connaissances et outils dont il a besoin pour mener à bien sa mission.

### GREAT PLACE TO WORK®

Cette certification est la référence mondiale en matière d'expérience collaborateur.

Nous avons souhaité évaluer la perception de nos collaborateurs et avons obtenu en 2017 la certification et figurons au Palmarès des entreprises où il fait bon travailler.



### S'ENGAGER FINANCIÈREMENT

S'engager financièrement dans le tissu associatif en reversant un pourcentage de notre chiffre aux associations ci-après :





©Copyright ARCH.DESIGN 2024. All rights reserved. Not to be reproduced, published or communicated without ARCH.DESIGN consent.

[www.arch.design](http://www.arch.design)